



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

February 08, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Conseil Présidentiel de Transition s'est dissous le 7 février 2026 après avoir achevé son mandat de 22 mois en vertu de l'Accord Politique d'avril 2024, laissant le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé comme seule autorité exécutive sans supervision législative ni cadre constitutionnel. Les États-Unis ont déployé trois navires de guerre dans la Baie de Port-au-Prince et sanctionné cinq membres du CPT pour collaboration avec des gangs tout en appuyant publiquement le leadership de Fils-Aimé. Le Kenya a annoncé le retrait de sa force MSS alors que la Force de Suppression des Gangs autorisée par l'ONU commence son activation avec un plafond de 5 550 personnels. Les gangs armés contrôlent 85-90% de Port-au-Prince et 23 communes à travers quatre départements, créant des obstacles substantiels au calendrier électoral du 30 août 2026.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Le mandat du CPT a expiré le 7 février sans structure de gouvernance successeuse créant un vide d'autorité exécutive.

Les États-Unis ont imposé des sanctions sur cinq membres du CPT et déployé des navires de guerre tout en soutenant le PM Fils-Aimé comme dirigeant.

Le retrait de la MSS kenyane commence alors que l'activation de la GSF crée un écart de sécurité potentiel jusqu'à mi-2026.

Le contrôle territorial des gangs sur 23 communes menace la viabilité du calendrier électoral du 30 août.

L'insécurité alimentaire devrait atteindre 54% de la population durant la saison de soudure mars-juin 2026.

DÉVELOPPEMENT 1: La Dissolution du CPT Transfère le Pouvoir à un Premier Ministre Non Élu Sans Cadre Constitutionnel

Le Conseil Présidentiel de Transition a officiellement conclu son mandat le 7 février 2026 comme spécifié dans l'Accord Politique du 3 avril 2024, se dissolvant sans établir de mécanisme de gouvernance successeur. L'autorité exécutive a été transférée par défaut au Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé qui sert depuis novembre 2024 mais ne détient aucun mandat électoral ni légitimité constitutionnelle. La dissolution s'est produite au milieu d'un conflit interne croissant après que cinq des sept membres du CPT aient voté fin janvier pour retirer Fils-Aimé de ses fonctions, déclenchant une intervention diplomatique américaine et des sanctions ciblées contre le leadership du CPT.

Haïti fonctionne maintenant sous un arrangement extraconstitutionnel avec un Premier ministre soutenu par les États-Unis comme seule autorité exécutive, aucune législature fonctionnelle, aucun responsable élu à aucun niveau de gouvernement, et des élections nationales prévues dans sept mois. Aucun accord n'existe sur quel cadre de gouvernance devrait remplacer le CPT malgré de multiples propositions incluant une assemblée délibérative de 17 membres suggérée par l'Initiative de la Société Civile. L'ancien législateur Antoine Rodon Bien-Aimé a confirmé que de nombreuses propositions ont été présentées mais une solution unifiée reste insaisissable.

Le mandat du CPT n'a produit aucun progrès électoral, aucune révision constitutionnelle, et a présidé à la détérioration des conditions de sécurité qui ont résulté en plus de 10 000 morts durant ses 22 mois au pouvoir. Les dernières semaines du conseil ont été marquées par des allégations de corruption, des restrictions de visa américaines imposées le 25 janvier contre deux membres pour implication avec des gangs désignés comme Organisations Terroristes Étrangères, et des sanctions élargies le 27 janvier couvrant cinq membres du CPT au total. L'Organisation des États Américains a déclaré le 22 janvier que le mandat du CPT expire le 7 février selon l'accord d'avril 2024 et que les arrangements futurs reposent sur le leadership haïtien.

Le vide de gouvernance crée des risques immédiats d'autorité contestée, de paralysie institutionnelle, et de légitimité internationale réduite pour les initiatives de réforme. L'autorité du PM Fils-Aimé découle entièrement du soutien américain et d'un accord politique expiré plutôt que d'un processus constitutionnel ou d'un mandat démocratique. La CARICOM a exprimé une grande préoccupation le 27 janvier face au tumulte interne et a exhorté les parties prenantes à mettre fin à la fragmentation qui ne profite qu'aux gangs. La cheffe de la BINUH Maria Isabel Salvador Ruiz-Massieu a averti le 20 janvier qu'Haïti fait face à une phase critique et a exhorté la continuité de la gouvernance au-delà du 7 février.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti n'a pas eu de président élu depuis l'assassinat de Jovenel Moïse en juillet 2021 et les mandats de ses derniers sénateurs ont expiré il y a plus de trois ans. Le CPT a été établi en avril 2024 sous un accord négocié par la CARICOM comme organe exécutif temporaire pour gérer la transition vers des élections initialement prévues pour février 2026 mais ultérieurement reportées à août 2026.

POINTS DE DISCUSSION

Le PM Fils-Aimé exerce maintenant l'autorité exécutive exclusive sans contrôle législatif ni légitimité constitutionnelle.

Aucune structure de gouvernance successeure n'a été établie avant la dissolution du CPT malgré des mois de négociations.

Le soutien diplomatique américain fournit une légitimité externe mais crée une relation de dépendance sans fondation institutionnelle domestique.

Le vide de gouvernance augmente le risque de revendications d'autorité concurrentes et d'impasse institutionnelle.

L'écart de sept mois jusqu'aux élections d'août crée une période prolongée de règle extraconstitutionnelle.

Les propositions de la société civile pour une assemblée délibérative ou un organe consultatif n'ont pas été adoptées avant la date limite.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Surveiller les premières actions exécutives de Fils-Aimé pour des signaux indiquant s'il gouvernera unilatéralement ou établira des mécanismes consultatifs.

Suivre l'émergence d'une opposition domestique particulièrement des membres sanctionnés du CPT et de leurs réseaux politiques.

Évaluer la réponse de la communauté internationale à l'arrangement extraconstitutionnel et si les préoccupations de légitimité affectent la programmation.

Surveiller les revendications d'autorité concurrentes des factions politiques ou des coalitions de la société civile.

Évaluer si le vide de gouvernance crée des opportunités d'expansion des gangs ou de mobilisation des groupes de vigilance.

Préparer des contingences pour des élections contestées si le cadre d'autorité actuel n'est pas résolu avant août.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2: Les Sanctions Américaines sur les Membres du CPT et le Déploiement Naval Représentent une Intervention Bilatérale Assertive

L'administration Trump a imposé des restrictions de visa en vertu de l'INA 212(a)(3)(C) sur cinq membres du Conseil Présidentiel de Transition et un ministre pour implication avec des gangs désignés comme Organisations Terroristes Étrangères, marquant l'intervention américaine la plus directe dans la gouvernance interne d'Haïti depuis le coup d'état de 2004. Les sanctions ont été annoncées en deux vagues avec des restrictions initiales le 25 janvier contre deux membres plus tard identifiés comme Edgard Leblanc Fils et Louis Gérald Gilles, suivies de mesures élargies le 27 janvier couvrant trois membres additionnels du CPT. Les restrictions interdisent aux individus ciblés d'entrer aux États-Unis et signalent le potentiel pour des conséquences supplémentaires incluant des gels d'actifs ou des renvois criminels.

Trois navires de guerre américains incluant un navire de guerre et des navires de la garde côtière se sont déployés dans la Baie de Port-au-Prince le 3 février, décrits officiellement comme démontrant un engagement indéfectible envers la sécurité, la stabilité, et un avenir meilleur pour Haïti. Le déploiement a été cadré publiquement comme des opérations anti-narcotiques mais est largement interprété comme une signalisation politique pour soutenir la transition de gouvernance et dissuader l'interférence avec l'autorité du PM Fils-Aimé. Le Secrétaire d'État Marco Rubio a averti le 5 février d'un coût élevé pour les politiciens corrompus soutenant les gangs tout en appuyant explicitement le leadership de Fils-Aimé.

L'Ambassade américaine à Port-au-Prince a émis une approbation publique le 5 février affirmant le soutien pour le PM Fils-Aimé comme dirigeant après la dissolution du CPT le 7 février. Ceci représente un départ de la pratique américaine précédente de soutenir des corps transitionnels collectifs plutôt que des dirigeants individuels, et établit l'autorité de Fils-Aimé comme dépendante du soutien américain continu. La convergence de sanctions ciblant les membres opposants du CPT,

de présence navale dans la baie de la capitale, et d'approbation diplomatique de Fils-Aimé crée un niveau sans précédent d'influence américaine directe sur le processus de transition d'Haïti.

Les sanctions et le déploiement militaire créent un levier immédiat pour les priorités politiques américaines incluant la suppression des gangs, l'adhérence au calendrier électoral, et la coopération avec la Force de Suppression des Gangs. Cependant, l'approche expose également Fils-Aimé à des accusations d'être une marionnette américaine et peut compliquer sa capacité à construire des coalitions politiques domestiques. Les membres sanctionnés du CPT conservent des réseaux politiques et des circonscriptions qui pourraient organiser une résistance à ce qu'ils dépeignent comme une interférence étrangère. La durée et la profondeur de l'engagement de l'administration Trump au-delà du geste actuel restent incertaines particulièrement si les conditions de sécurité ne parviennent pas à s'améliorer.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les États-Unis ont une histoire d'interventions militaires en Haïti incluant l'occupation de 1915-1934, l'Opération Uphold Democracy de 1994, et le retrait du Président Jean-Bertrand Aristide en 2004. La politique américaine envers Haïti a traditionnellement alterné entre des périodes d'engagement intensif et de négligence relative créant une incertitude sur la durabilité de l'engagement.

POINTS DE DISCUSSION

Les États-Unis ont sanctionné cinq des sept membres du CPT plus un ministre pour collaboration avec des gangs désignés comme terroristes.
Le déploiement naval dans la Baie de Port-au-Prince représente la présence militaire américaine la plus visible depuis l'intervention de 2004.
L'administration Trump a explicitement approuvé le PM Fils-Aimé comme dirigeant créant une relation de dépendance.
Les sanctions donnent aux États-Unis un levier sur les acteurs politiques mais peuvent déclencher une réaction nationaliste.
L'avertissement du Secrétaire Rubio d'un coût élevé pour les politiciens corrompus signale une volonté d'élargir les mesures.
L'approche marque un départ du soutien pour des corps transitionnels collectifs vers l'appui d'un dirigeant individuel.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Surveiller la réaction politique domestique à l'intervention américaine particulièrement des membres sanctionnés du CPT et des factions nationalistes.
Évaluer si Fils-Aimé exploite le soutien américain pour consolider l'autorité ou fait face à des défis de légitimité.
Suivre les signaux politiques de l'administration Trump pour des indicateurs d'engagement soutenu versus geste à court terme.
Évaluer si les sanctions et la présence militaire dissuadent l'activité des gangs ou provoquent une

expansion territoriale.

Surveiller les vagues de sanctions additionnelles ciblant d'autres acteurs politiques ou économiques.

Préparer un changement potentiel de posture américaine si les gains de sécurité ne se matérialisent pas dans trois à six mois.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3: Le Retrait de la MSS Kenyane Commence Alors que l'Activation de la GSF Crée un Écart de Sécurité Potentiel

Le Kenya a annoncé qu'il commencera à réduire son déploiement policier en Haïti après avoir complété ce qu'il considère comme l'objectif primaire de stabiliser le pays, initiant une transition de la mission d'Appui Multinational à la Sécurité vers la Force de Suppression des Gangs autorisée par les Nations Unies. Le Secrétaire Principal aux Affaires Étrangères du Kenya Korir Sing'Oei a confirmé le transfert déclarant que le Kenya a rempli son rôle dans la stabilisation initiale. La MSS déploie actuellement approximativement 735 officiers kenyans au sein d'une force totale d'environ 1 000 personnels provenant de multiples pays contributeurs.

La Force de Suppression des Gangs a été autorisée en vertu de la Résolution 2793 du Conseil de Sécurité de l'ONU adoptée avec des pouvoirs d'application du Chapitre VII pour mener des opérations anti-gangs proactives visant à neutraliser, isoler et dissuader les gangs de manière indépendante ou en coordination avec la Police Nationale d'Haïti et les forces armées. La force a un plafond autorisé de 5 550 personnels représentant une augmentation substantielle par rapport à la force de la MSS. La GSF a reçu une autorisation de 12 mois avec coordination du Bureau d'Appui de l'ONU et a été adoptée avec 12 votes en faveur et trois abstentions de la Russie, de la Chine et du Pakistan. L'Ambassadeur américain Mike Waltz a déclaré que la GSF est conçue pour corriger les lacunes de la MSS.

L'écart entre l'initiation du retrait de la MSS et l'atteinte de la capacité opérationnelle complète de la GSF crée une fenêtre de vulnérabilité critique s'étendant probablement jusqu'à mi-2026. Les niveaux de personnel actuels de la GSF demeurent largement en dessous du plafond autorisé de 5 550 et le calendrier pour le recrutement, le déploiement et la préparation opérationnelle est incertain. Les opérations policières soutenues par la MSS ont rouvert certaines routes à Port-au-Prince et dans le Département de l'Artibonite et ont graduellement restauré la présence de l'État autour du Champ de Mars, mais la cheffe de la BINUH Ruiz-Massieu a averti que de tels gains demeurent fragiles et risquent un renversement sans pression soutenue et livraison de services de base.

La transition de la force de sécurité se produit durant la perturbation de gouvernance la plus

significative depuis le soulèvement des gangs de février 2024 qui a déclenché la formation du CPT. Les gangs armés contrôlent environ 85-90% de Port-au-Prince et se sont étendus dans les départements de l'Artibonite, du Centre et du Nord-Ouest. La violence des gangs a tué plus de 10 000 personnes durant le mandat de 22 mois du CPT avec des taux de meurtre augmentant d'approximativement 20% en 2025 comparé à 2024. La coalition Viv Ansanm demeure la force dominante malgré des fractures internes sur des disputes de politique d'enlèvement qui ont déclenché des affrontements mortels en décembre 2025.



CONTEXTE HISTORIQUE

La MSS a été déployée en juin 2024 suite au soulèvement des gangs de février 2024 qui a saisi le contrôle de Port-au-Prince et forcé la démission du Premier ministre Ariel Henry. Le Kenya a accepté de diriger la mission après une réticence initiale d'autres contributeurs potentiels, mais la génération de force est restée en deçà des objectifs originaux et le financement est demeuré insuffisant tout au long du déploiement.

POINTS DE DISCUSSION

Le Kenya initie le retrait de la MSS après avoir déclaré les objectifs de stabilisation primaires atteints malgré le contrôle continu des gangs.

La GSF est autorisée pour 5 550 personnels mais actuellement largement en dessous du plafond créant un écart de capacité.

Les pouvoirs d'application du Chapitre VII donnent à la GSF l'autorité pour des opérations anti-gangs proactives au-delà de la posture défensive de la MSS.

Le calendrier vers la capacité opérationnelle complète de la GSF s'étend probablement jusqu'à mi-2026 créant une fenêtre de vulnérabilité.

Les gains de sécurité autour du Champ de Mars et des routes clés demeurent fragiles selon l'évaluation de la BINUH.

Le contrôle des gangs sur 85-90% de Port-au-Prince demeure inchangé malgré la présence de la MSS.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Suivre le taux de génération de force de la GSF et identifier les pays contributeurs pour évaluer la fiabilité du calendrier de déploiement.

Surveiller l'activité territoriale des gangs pour une expansion opportuniste durant la période de transition de sécurité.

Évaluer si la capacité de la Police Nationale d'Haïti peut maintenir les gains de sécurité actuels sans le soutien de la MSS.

Évaluer l'impact de l'écart de sécurité sur l'accès humanitaire particulièrement durant la saison de soudure mars-juin.

Surveiller les échecs de coordination entre la MSS sortante, la GSF entrante et la Police Nationale d'Haïti.

Préparer des plans de contingence pour une perturbation du calendrier électoral si les conditions de

sécurité se détériorent avant août.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 4: Le Contrôle Territorial des Gangs sur 23 Communes Menace la Viabilité du Calendrier Électoral d'Août

Les gangs armés maintiennent le contrôle sur 23 communes à travers les départements de l'Ouest, de l'Artibonite, du Centre et du Nord-Ouest créant des obstacles substantiels à l'implémentation du calendrier électoral du 30 août 2026 publié par le Conseil Électoral Provisoire dans Le Moniteur le 24 décembre 2025. Le CEP a identifié ces 23 zones inaccessibles comme nécessitant la restauration d'un environnement de sécurité acceptable avant que le conseil puisse établir l'infrastructure électorale incluant les sites d'inscription des électeurs, les lieux de vote et les bureaux de tabulation des votes. Le calendrier actuel prévoit le début de la période de campagne le 19 mai, le vote du premier tour le 30 août, et l'inauguration présidentielle le 7 février 2027.

La dominance territoriale des gangs englobe maintenant environ 85-90% de Port-au-Prince et des zones en expansion dans le grenier agricole d'Haïti. La coalition Viv Ansanm demeure la force armée primaire malgré des fractures internes qui ont émergé en décembre 2025 sur des disputes de politique d'enlèvement résultant en des affrontements mortels. Les indicateurs de sécurité montrent une détérioration continue avec des victimes de janvier à septembre 2025 totalisant 4 384 tués, 1 899 blessés et 491 kidnappés. Les homicides intentionnels dans les départements de l'Artibonite et du Centre ont augmenté de 210% avec 1 303 victimes de janvier à août 2025 comparé à 419 durant la même période de 2024.

Le président du CEP Jacques Desrosiers a déclaré en octobre 2025 qu'un calendrier électoral antérieur proposant un premier tour de vote le 1er février 2026 était impossible en raison de la violence des gangs et des écarts de financement. Le calendrier révisé d'août suppose des améliorations de sécurité qui apparaissent improbables sans le déploiement complet de la Force de Suppression des Gangs et des opérations anti-gangs soutenues jusqu'à la date de lancement de la campagne en mai. Le décret électoral publié dans Le Moniteur incluait des provisions pour des exigences de 30% de candidates femmes et la participation des électeurs à l'étranger mais les mécanismes de conformité demeurent non définis sans processus d'inscription de parti encore initié.

La convergence du vide de gouvernance, de l'écart de transition de la force de sécurité et de l'expansion territoriale des gangs crée un risque substantiel de perturbation du calendrier électoral. L'activité politique a été gelée durant la crise de dissolution du CPT sans rassemblements majeurs de partis, annonces de candidats ou formations de coalitions signalés. La période de campagne prévue pour commencer dans 103 jours nécessite un territoire accessible, une sécurité fonctionnelle

et un espace d'organisation politique qui n'existe pas actuellement dans les zones contrôlées par les gangs. L'insécurité alimentaire projetée pour affecter 54% de la population durant la saison de soudure mars-juin contraindra davantage la préparation électorale et la capacité de mobilisation des électeurs.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti n'a pas tenu d'élections nationales depuis les scrutins législatifs de 2016 et la dernière élection présidentielle était en 2015. De multiples calendriers électoraux ont été annoncés et abandonnés depuis l'assassinat du Président Moïse en juillet 2021 en raison de la détérioration de la sécurité, des manques de financement et de l'instabilité politique. Le Conseil Électoral Provisoire a été réformé de multiples fois au milieu d'allégations de partialité et d'incompétence.

POINTS DE DISCUSSION

Le contrôle des gangs sur 23 communes empêche l'accès du CEP requis pour l'établissement de l'infrastructure électorale.

La date du premier tour du 30 août suppose des améliorations de sécurité improbables sans le déploiement complet de la GSF.

La période de campagne commence le 19 mai nécessitant 103 jours de restauration d'espace d'organisation politique.

Aucune activité d'inscription de parti ou d'annonce de candidat n'a commencé malgré l'approche des dates limites.

Le décret électoral inclut des provisions pour les candidates femmes et le vote à l'étranger mais les mécanismes d'implémentation sont non définis.

Le pic d'insécurité alimentaire mars-juin coïncide avec la période critique de préparation électorale.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Surveiller la restauration de la sécurité dans les 23 communes contrôlées par les gangs mensuellement pour évaluer la viabilité du calendrier électoral.

Suivre les annonces du CEP sur l'ouverture de l'inscription des partis et la conformité avec les exigences du décret électoral.

Évaluer si le calendrier de déploiement de la GSF s'aligne avec le lancement de la campagne en mai ou crée un besoin de report additionnel.

Évaluer la volonté des acteurs politiques de participer aux élections sous les conditions actuelles de sécurité et de gouvernance.

Surveiller les déclarations du CEP sur l'adéquation du financement particulièrement pour l'infrastructure de vote à l'étranger.

Préparer l'analyse de scénarios alternatifs incluant des élections partielles dans les zones accessibles ou une extension supplémentaire du calendrier.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Le PM Fils-Aimé devrait émettre ses premières actions exécutives ou déclarations publiques définissant son cadre d'autorité et si des mécanismes consultatifs seront établis. L'activité diplomatique américaine signalera si Washington maintient un engagement intensif ou réduit sa visibilité après le point de transition du 7 février. Les mouvements territoriaux des gangs particulièrement autour de la périphérie de Port-au-Prince et du corridor de l'Artibonite peuvent indiquer une expansion opportuniste durant la période de vide de gouvernance.

CETTE SEMAINE

Les annonces de déploiement de la GSF des pays contributeurs clarifieront les projections de calendrier de génération de force et de préparation opérationnelle. L'opposition politique domestique peut s'organiser à travers les membres sanctionnés du CPT et leurs réseaux défiant l'autorité exclusive de Fils-Aimé. Le CEP pourrait publier des procédures d'inscription des partis et des détails d'implémentation du décret électoral si la clarté de gouvernance permet le mouvement vers l'avant sur le calendrier d'août.

HORIZON STRATÉGIQUE

L'écart de transition de la force de sécurité s'étendant jusqu'à mi-2026 crée une période de vulnérabilité pour l'expansion des gangs et la détérioration de l'accès humanitaire. Le pic d'insécurité alimentaire mars-juin affecte 5,91 millions de personnes durant la période critique de préparation électorale perturbant potentiellement la logistique de campagne et la mobilisation des électeurs. La date limite de lancement de la campagne du 19 mai testera si les améliorations de sécurité se matérialisent suffisamment pour l'organisation politique ou nécessitent une révision additionnelle du calendrier électoral.

SOURCES PRIMAIRES

Service de dépêches Reuters 7 février 2026 sur l'expiration du mandat du CPT et la transition politique

AlterPresse Port-au-Prince 6 février 2026 sur les tensions pré-transition

Déclaration de l'Organisation des États Américains 22 janvier 2026 sur le cadre de gouvernance

Service français de Radio France Internationale 6 février 2026 sur l'évaluation du CPT et le déploiement naval américain

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

Service anglais de Radio France Internationale 7 février 2026 sur la dissolution du CPT et les tendances de violence sexuelle

HaitiLibre 25 janvier 2026 sur les sanctions américaines initiales contre les membres du CPT

Le Nouvelliste 27 janvier 2026 sur la couverture élargie des sanctions américaines

Anadolu Agency 6 février 2026 sur le transfert de pouvoir à Fils-Aimé

Deutsche Welle 7 février 2026 sur les mécaniques de dissolution du conseil

United Nations News 20 janvier 2026 sur le briefing de crise du Conseil de Sécurité

Sputnik Africa 7 février 2026 sur l'annonce du retrait des troupes kenyanes

Capital FM Kenya 6 février 2026 sur les détails de la transition MSS vers GSF

Déclaration de la CARICOM 27 janvier 2026 sur le tumulte politique haïtien

HaitiLibre 24 décembre 2025 sur la publication du calendrier électoral révisé

International Rescue Committee 11 janvier 2026 sur l'aperçu de la crise de violence des gangs